

ALGER

Alger républicain

Extract of Alger républicain

<http://www.alger-republicain.com/Luttes-des-Travailleurs-a-Tiaret.html>

Luttes des Travailleurs à Tiaret

- Luttes sociales en Algérie -

Publication date: vendredi 9 mars 2012

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Les travailleurs du complexe minotier de Mahdia (ex Er-Riadh) situé à 35 km à l'Est de Tiaret au nombre de 160 personnes sont en grève voilà plus de cinq mois pour dénoncer l'arbitraire dont ils font l'objet de la part du concessionnaire privé bénéficiaire de la cession de cet important complexe composé de dock-silos, d'une unité de fabrication de pâtes et d'une unité de conditionnement de semoules.

Les travailleurs réclament la reprise du complexe par l'Etat d'autant plus que les termes du contrat de cession dans le cadre de la privatisation n'ont pas été du tout respectés par ce particulier.

D'ailleurs, d'après des informations non confirmées, le groupe Er-Riadh l'a attaqué en justice pour non respect des engagements, notamment les échéances de versements dûs dans le cadre de la cession du complexe et aurait abouti à un jugement en faveur du groupe sans qu'il soit exécuté.

Aux Moulins de Tiaret, les 28 travailleurs sont entrés en grève depuis le 02 Janvier 2012 pour dénoncer et protester contre l'arbitraire et l'atteinte au droit syndical exercés par le repreneur privé Sarl El-Ikhllass. En effet, ce dernier avait décidé de licencier les cinq membres de la section syndicale installée le 25/09/2011.

Les agissements du gérant de cette entreprise, bafouant tous les droits en matière de législation de Travail, avaient provoqué le mécontentement légitime des travailleurs touchés dans leur dignité.

Il faut savoir que juste après le licenciement de leurs représentants, l'ensemble du collectif ayant décidé d'observer un arrêt de travail en signe de solidarité s'est vu intimider et menacer de licenciement par le patron. Devant l'attitude du collectif de ne pas se plier aux injonctions, cette menace a été mise en exécution par la notification de décisions de licenciement par voie d'huissier. Cependant, les travailleurs ont refusé de donner suite en ignorant ces décisions jugées illégales.

Ils ont décidé d'occuper les lieux en permanence en interdisant toute activité suite à la tentative du patron qui voulait utiliser les contractuels pour contrer la grève et reprendre la production.

Toutes les instances au niveau local et national ont été destinataire d'une demande d'intervention envoyée par la section syndicale, autorités administratives (Wali, Inspection du Travail, Ministère du Travail) autorités judiciaires (Procureur Général lui demandant l'ouverture d'une enquête) instances syndicales (Centrale et Union de wilaya UGTA), etc ...

Le procureur général par lettre s'est déclaré incompétent pour donner suite à cette affaire, l'Union locale UGTA avait saisi le Wali à son tour, l'Inspection du Travail n'a pas établi de PV de non conciliation.

Donc à ce jour, toutes les démarches n'ont pas abouti. Les travailleurs résolus à aller jusqu'au bout pour conquérir leurs droits sollicitent toute forme de solidarité surtout l'information sur leur lutte pour sortir du mépris de la part des instances concernées et de l'isolement dont ils font l'objet.